



# Saint-Pierre d'Amiens

Décembre 2011

Le Comité de Quartier vous informe ...



un comité de quartier  
pour un éco-quartier

Toujours un pas d'avance,  
le Comité de quartier Saint-Pierre  
est heureux de vous présenter  
la fiancée du Père Noël !



Elle assistera le Père Noël pour préparer la commande des écoles maternelles et primaires du quartier Saint-Pierre ainsi que celle de la maison de retraite Maurice Fécan.

Et pendant ce temps, le Père Noël du Comité de quartier partira à la rencontre des Petits et des Grands pour distribuer des friandises dans les rues de notre quartier.

## Sommaire

Sommaire	2
Père Noël	2
Mot du président	2
Rétrospective	3
Travaux, etc...	4
Cour Lefebvre	6
Illumination de Noël	6
Sécurité sur la route	7
Déplacements, la mobilité	8
A savoir : le vote	8
Agenda des commissions	9
Agenda évènementiel	10
Soutenez-nous	11
Coin des seniors	11
Bulletin d'adhésion	12
Contact	12

## le mot du président

Être à la Présidence d'une association régie par la Loi de 1901, c'est être en accord et faire respecter le principe de but non lucratif du bénévolat. Depuis peu, il existe un statut d'auto entrepreneur qui permet de travailler avec une recherche de profit et de se payer un salaire. En tant que Président du Comité de quartier Saint-Pierre, je m'assure qu'il ne peut pas y avoir d'amalgame chez nos associations partenaires et c'est l'ensemble du comité qui réfute toute association dont l'engagement au bénévolat n'est pas véritable.

Dans cet esprit, il est possible d'engager de nouveaux partenariats. C'est donc avec un immense plaisir que je vous présente une nouvelle association partenaire pour nous aider à travailler sur la sécurité des déplacements dans le quartier et l'éco mobilité, principalement avec les écoles. « Robin des routes », c'est son nom, a un rayonnement bien au-delà du quartier et est composée de professionnels ou d'experts dans les domaines dont elle s'occupe.

Votre comité de quartier continue de se développer et vous trouverez à la fin de ce journal un aperçu de nos activités pour le premier semestre 2012.

**Au nom de toute l'équipe qui m'entoure et en mon nom, je vous souhaite de bonnes fêtes et une excellente année 2012.**

Ensemble nous pouvons faire bouger les choses ... !

Le président,  
Didier Soyer

## Retrospective

## la rederie

Notre rederie annuelle du mois d'août a été à son habitude une réussite. Avec une nouvelle équipe gagnante, c'est dans la bonne humeur et dans une entente parfaite que se sont déroulés les préparatifs de la journée.



## la bourse aux jouets



La bourse aux jouets et du matériel de puériculture du mois d'octobre, est toujours un moment fort dans le lien social que veut établir le Comité de quartier Saint-Pierre. C'est une manifestation demandée principalement par les couples avec des enfants en bas âge. Avec le soutien de la municipalité, nous pouvons accompagner tous les ans cet échange de bons procédés.

## le loto d'automne



Le loto d'Automne a été un nouveau succès pour le Comité de quartier Saint-Pierre. Avec de véritables beaux et gros lots, la publicité se fait maintenant de bouche à oreille et les joueurs sont présents.



Avec au tirage, une équipe de choc, le Comité de quartier Saint-Pierre a encore innové, Jacques a créé un logiciel qui projette sur le mur, les numéros sortants pour permettre un meilleur suivi du tirage.



La buvette s'est retrouvée au chômage technique en cours de soirée par manque d'approvisionnement malgré les croque-monsieur de Jean-Paul.



## le château de Versailles



Le 11 novembre, 90 personnes ont pu faire, le matin, une visite guidée du château de Versailles et, l'après-midi, une promenade dans le parc. Sur une idée originale de Gabriel et une organisation parfaite de Marie-Paule, nous nous sommes promis de revenir aux beaux jours.



vous avez dit ...

travaux

construction

etc...

propreté

nous vous informons

Votre Comité de quartier a rencontré le Directeur du secteur Nord pour faire le point sur l'entretien courant dans le quartier Saint-Pierre. Nous avons constaté qu'il y avait des interventions que seuls les services techniques pouvaient assurer mais aussi, qu'un respect de l'espace public et de l'environnement des citoyen(ne)s apporterait un confort de vie et un bien-être pour tous.

Toutes les interventions, utilisatrices en moyen humain et matériel, sont financées, ne l'oublions pas,  
**PAR NOS IMPOTS**



Les papiers jetés volontairement à terre sont une pollution visuelle  
CHACUN est responsable et concerné.

Les employés municipaux ont mieux à faire !



La deuxième fonction des supports de signalisation verticale, c'est d'être des urinoirs pour les chiens des propriétaires indécents.



La ville va demander au propriétaire du logement occupé illégalement rue Léon Dupontreué de bien vouloir entretenir son espace vert. Cette gêne se situe sur un parcours écolier et le danger est réel.



Saint-Pierre ou Paris-Dakar ?  
L'occupation du domaine public est réglementée. Une autorisation est à demander à la ville.



Tombera, ne tombera pas, c'est la question que nous nous posons ... et pourtant il suffit de sceller le socle pour éviter un accident qui pourrait avoir des conséquences dramatiques pour les utilisateurs du domaine public.



suite...

il y a tant à dire !

Il est interdit de déposer sur le trottoir des objets encombrants. Cette action devient dangereuse lorsque l'objet se situe sur le chemin des écoliers.

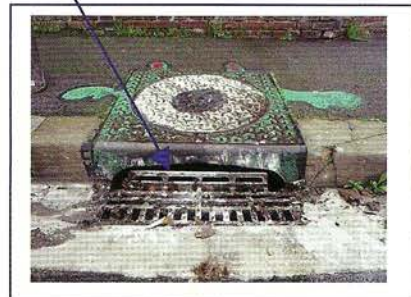
Pour se débarrasser d'un objet encombrant, il faut appeler le 03.22.33.12.12. C'est un service gratuit que les services de l'agglomération d'Amiens métropole vous proposent. Une date de passage vous sera communiquée.



Pour éviter que des personnes indélicates utilisent le réseau d'eaux pluviales pour évacuer des déchets, la ville a posé des grilles aux niveaux des bouches d'égouts. Afin d'avoir un bon écoulement des eaux, un entretien permanent doit être effectué. A l'automne, ce sont les feuilles qui obstruent le dévidoir mais, tout au long de l'année, ce sont les résidus laissés à l'abandon qui restent bloqués. Nous pouvons tous par un acte citoyen libérer le passage et mettre le tout dans la poubelle. Voici les bouches d'égouts du quartier après notre rencontre avec le Directeur des services techniques du secteur Nord !



Au niveau du pont dans la rue Eloi Morel, le point bas n'est pas situé au niveau de la bouche d'égout. La retenue des eaux pluviales se situe au passage protégé.



Pour faciliter le passage des engins de travaux dans l'impasse Cordier, des piquets avaient été retirés et des bastinges installés afin de diminuer la hauteur des bordures de trottoir. Des petits malins empruntaient ce passage pour éviter le feu tricolore de la chaussée Saint-Pierre. A la demande des riverains, nous sommes intervenus auprès des services de la ville pour que la voie redevienne une impasse. L'entreprise se charge d'empêcher la circulation pendant la durée des travaux, ensuite le passage sera de nouveau fermé.



La végétation non contenue peut entraîner un manque de visibilité. Cela devient dangereux lorsque les piétons et les vélos passent par le même itinéraire. Les services techniques du secteur Nord sont intervenus 48 heures après notre demande.



suite...

et la cour Lefebvre



La voirie de la cour Lefebvre est souvent dégradée. La ville est déjà intervenue mais la circulation dense continue d'endommager la chaussée. Cette voie interdite à la circulation sauf riverains, est utilisée par les parents d'élèves qui, en attendant leur progéniture, l'utilisent pour effectuer leur demi-tour. Le panneau interdisant l'accès doit être changé rapidement et une signalisation adaptée doit être mise en place.



La pose d'un miroir sur le feu tricolore a été demandée afin de sécuriser la traversée des piétons au niveau du stop.



A la demande des riverains de la rue de l'Abée de l'Epée, nous recherchons le régime de priorité pour ces deux intersections. Nous espérons pouvoir communiquer la réponse dans notre prochain journal.



vous avez dit ... animation !

je vous dis ... Noël !

Comme l'année dernière, le Comité de quartier désire participer à la fête de Noël. Nous vous proposons d'illuminer vos jardins, façades et balcons pour les fêtes de fin d'Année.

Une équipe passera dans les rues du quartier entre Noël et le jour le l'An pour admirer vos créations.

Le jour des Vœux du Président, le lundi 9 janvier 2012, nous projetterons les photos et les meilleurs décorateurs se verront remettre un lot lors d'une prochaine réunion.

A vous de jouer pour votre plaisir, celui de nos enfants et illuminer les yeux de tous les citoyen(ne)s !



la sécurité ...

sur la route

par l'association "Robin des routes"

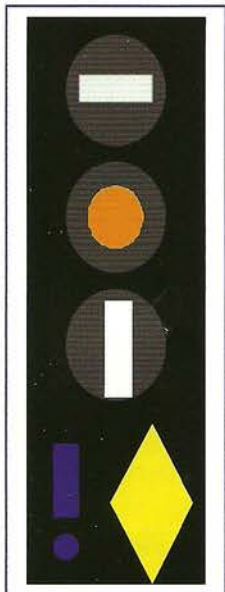
Le Comité de quartier Saint-Pierre d'Amiens confie cette page à l'association « Robin des routes », association spécialisée dans l'information sur la sécurité routière et sur le déplacement dans l'éco-mobilité par l'éco-conduite.

le carrefour Jacques Duclos

Le carrefour Jacques Duclos est passé d'une gestion par feux tricolores à une gestion par un simple giratoire avec priorité absolue aux transports en commun en site propre.

Une signalisation lumineuse a été installée, elle n'est pas nouvelle mais peu connue. A l'approche d'un bus, tous les feux se mettent au rouge (haut – bas en alternance).

Le Code de la route stipule un arrêt obligatoire et absolu au feu rouge pour les usagers de la route.



Un type de feu est apparu au niveau du carrefour. Cette signalisation routière est destinée au transport en commun en site propre et concerne seulement les bus.

Le signal du haut, représente une barre horizontale, il indique au bus que le passage n'est pas autorisé. La signalisation est de couleur blanche, cela équivaut au feu rouge du Code de la route.

Le deuxième feu représente un disque de couleur orange. Il prévient d'un changement de feu. Il peut être clignotant en cas de dysfonctionnement du système.

La barre verticale indique au véhicule que le passage est autorisé. La signalisation est de couleur blanche, cela équivaut au feu vert du Code de la route.

Pour les deux signaux du bas :

- Celui de droite est un losange clignotant de couleur jaune. Il indique la prise en compte normale du véhicule en approche. Si le losange reste éteint, le bus doit prévoir son arrêt.

- Le signal de gauche est un point d'exclamation de couleur bleue. Il clignote pendant 3 secondes lorsque le feu va passer du rouge au vert et réciproquement. Il permet au conducteur d'anticiper en lui évitant un freinage brutal pour redémarrer dans la foulée ou de lancer une accélération avant un freinage impératif. Le but est de favoriser une conduite souple et sans à coup.

Le Comité de quartier Saint-Pierre s'est lancé dans la réalisation d'un PDQ (Plan de Déplacement Quartier). Dans cette tâche, il travaille en partenariat avec « Robin des routes », association spécialisée dans les déplacements et leur sécurisation et « Vélo services » qui s'investit pour le développement du vélo en milieu urbain.

En 2009, le Comité de quartier Saint-Pierre a travaillé avec les Parents d'élèves et le personnel du collège Arthur Rimbaud pour obtenir la mise en place d'une navette reliant le quartier Saint-Pierre au collège. Une vingtaine d'élèves empruntent quotidiennement cette ligne. En novembre 2011, en réunion avec M. Thierry Bonté, Vice-président d'Amiens métropole en charge des déplacements, nous avons obtenu la mise en place définitive des stations. Cela confirme la pérennité de la ligne scolaire S33.



Le dimanche 4 décembre, le Président du Comité de quartier Saint-Pierre, également Directeur technique de « Robin des routes » a visité les aménagements cyclables réalisés dans la ville. Véloxygène organisait la sortie.

Sur la photo :

- - Emilye Thérouin, Maire adjoint en charge de la sécurité,
- - Jean-Pierre Tétu, Conseiller général et Vice-président de l'association des régions et départements cyclables,.
- - Patrice Malachin, de l'association Véloxygène et de la Fubicy.

Le « Carapatte » Saint-pierre, un transport en commun à pied qui fonctionne. La première ligne part de la rue Eloi Morel et dessert les écoles maternelle et primaires Saint-Pierre ainsi que Vincensini. Il est envisagé de créer d'autres lignes vers ces écoles (Chaussée Saint-Pierre, Doullens, Valentin Haüy, Léon Dupontreué) et vers d'autres écoles (Beauvillé, Au bord de l'eau). Si vous êtes intéressés par cette démarche, que vous ayez des enfants à emmener ou simplement le souhait de participer, vous pouvez contacter le Comité de quartier Saint-pierre ou les parents d'élèves du « Carapatte ».



Un groupe de pilotage a été créé, il est présidé par M. Thierry Bonté, Vice-président à Amiens métropole, en charge du PDU et des transports collectifs.

Le « Carapatte » Saint-Pierre fonctionne sans financement. Pour cette raison, il est pris en considération dans une analyse du Centre d'Étude Technique de l'Équipement de Lille pour le compte de l'ADEME\*.

\*Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

### il faut le savoir !

**Le VOTE n'est pas une OBLIGATION  
c'est un DROIT et un DEVOIR**  
profitons de cet instant en 2012 pour nous exprimer

SUIS-JE inscrit(e) sur la liste électorale ?

Il est encore temps, la clôture est fixée au 31 décembre. - Contact mairie : 03.22.66.10.20 -

Élection présidentielle :	1 <sup>er</sup> tour 22 avril	2 <sup>ème</sup> tour 6 mai
Élection législative (les députés) :	1 <sup>er</sup> tour 17 juin	2 <sup>ème</sup> tour 24 juin

actuellement le Président de la République Française est M. Nicolas Sarkozy et notre député est M. Olivier Jardé

**vous avez dit ... agenda !**

**hebdomadaire**

### **La marche de maintien - le mardi**

Accessible à tous ! Nous vous donnons rendez-vous tous les mardis à 9h sur le parking au bas de la rue des Bonnards pour un départ avec Marie Renée et Gabriel.

### **La langue allemande - le mercredi**

Vous avez une attirance pour la civilisation allemande. Irène vous attend tous les mercredis de 18h à 19h30 au 104 chaussée Saint Pierre. Ensemble vous parlerez la langue et vous découvrirez le pays. Un voyage en Allemagne est à l'étude pour 2012. Pour en savoir plus, contactez Irène au 06-27-91-25-78.

### **Le scrabble - le jeudi**

Vous jouez au scrabble en famille ou avec des amis..... Savez-vous que le club de scrabble du comité de quartier Saint Pierre se propose de vous divertir et de vous faire découvrir pleins de mots nouveaux de la langue française ?

Le club est ouvert à tous chaque jeudi à partir de 14h à la salle Cordier, rue Cordier (sous l'église). Il suffit de se présenter 10 minutes avant le début de la partie avec votre jeu de scrabble (si vous en avez un). Les parties se déroulent en duplicate. Le tirage est le même pour tous les joueurs qui proposent leur solution et le mot retenu est celui qui rapporte le plus de points. Il est alors placé sur la grille commune et le jeu continue !

Pour tous renseignements, contactez une des deux Denise au 03-22-43-91-19 ou 03-22-44-89-76.

### **La gym douce - le jeudi**

Après de bonnes vacances, chacun veut conserver la forme qu'il a emmagasinée pendant ses congés. Pour ne pas perdre cet acquis, pourquoi ne pas faire avec nous un peu de sport en douceur et aussi de la relaxation avec notre monitrice, Françoise, qui est toujours disponible pour chacun des participants ? L'ambiance y est conviviale ; venez participer à l'une de nos séances afin de voir si cela vous convient. Chaque jeudi de 18h30 à 19h30, dans la salle Cordier, rue Cordier.

Pour tous renseignements téléphonez au 03-22-43-91-10.

### **L'atelier créatif - le vendredi**

Comment réaliser un cadeau à offrir à moindre coût ? Venez rejoindre Jeanine le vendredi à partir de 14h salle Cordier, rue Cordier. De vos mains novices, vous réaliserez des merveilles.

Pour tous renseignements téléphonez à Jeannine au 03-22-43-05-29

### **Le tennis de table - le vendredi**

Chaque vendredi, au 93 rue Valentin Haüy, de 17h30 à 18h30 les jeunes de 7 à 12 ans se rencontrent dans l'enthousiasme et la bonne humeur. De 18h30 à 19h30, c'est au tour des ados et des adultes pour des parties endiablées. Le port de chaussures de sport est obligatoire. Gabriel et Jean Paul vous attendent pour jouer en simple, en double ou en mixte.

### **Marche mensuelle**

#### **Le 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois**

Marie Renée et Gabriel vous attendent à 9 heures place Béliador, près du pont des Célestins, pour une marche citoyenne à la découverte de l'agglomération d'Amiens métropole, sur une distance d'environ 12 kms. Vous y êtes bienvenu(e)s ; le retour est prévu vers 12h.

**mensuel**



**vous avez dit ... agenda !**

**évènementiel**

### **Jeudi 22 décembre – Fête de Noël à la maison de retraite Maurice Fécan**

Comme chaque année, le Père Noël du Comité de quartier Saint-Pierre gâtera les aîné(e)s par des friandises. Cette année, ils trouveront dans les chaussons, une console de jeux vidéo avec des logiciels pour se maintenir en forme et faire travailler la mémoire. Pour l'inter-génération, des enfants des écoles chanteront des chansons de leur composition.

### **Vendredi 23 décembre – Le Père Noël dans les rues du quartier**

Petits et Grands, surveillez par votre fenêtre la venue du Père Noël. Il distribuera des friandises à celles et ceux qui ont été sages. Il vous sera possible de prendre des photos en sa compagnie.

### **Lundi 9 janvier 2012 – Les vœux du Président et l'Épiphanie**

Rendez-vous à 19h salle municipale 93 rue Valentin Haüy à Amiens. Après la présentation des vœux, nous tirerons les Rois.

Pour une parfaite organisation de cette soirée, nous vous demandons de vous inscrire avant le 3 janvier au 06.87.20.71.25 ou par messagerie : [cq.stpierre.amiens@voila.fr](mailto:cq.stpierre.amiens@voila.fr).

### **Samedi 11 février – La Saint-Valentin – soirée « Cabaret Country »**

A partir de 20h, ouverture des portes à 19h30, nous vous proposons une soirée dansante avec démonstration et initiation au « Country ». Entrée 8 €, petite restauration possible (croque-monsieur, casse-croûte et pâtisserie). N'oubliez pas de venir à la mode texane, ce n'est pas obligatoire, mais cela est plus sympa ! C'est au 93 rue Valentin Haüy. Réservation recommandée au 06.87.20.71.25 ou par messagerie : [cq.stpierre.amiens@voila.fr](mailto:cq.stpierre.amiens@voila.fr).

### **Lundi 20 février, 19h – Assemblée générale de votre Comité de quartier**

93 rue Valentin Haüy à Amiens se déroulera l'assemblée générale statutaire de notre association. Nous ferons un retour sur l'année 2011 et vous présenterons les projets de l'année 2012. Nous clôturerons la séance par un buffet citoyen. Si vous désirez intégrer le Conseil d'administration afin de travailler dans le bon sens avec nous pour le quartier, vous devez prendre contact avec le Président au 06.87.20.71.25.

### **Dimanche 26 février – Salon de l'Agriculture**

Au parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, nous vous emmènerons découvrir les merveilles de l'Agriculture et les produits des terroirs français. Le prix de 25 € comprend le transport et l'entrée du salon. Le repas est laissé à votre discrétion.

### **Samedi 17 mars – Super LOTO du Printemps**

Ouverture des portes à 17h30 pour un premier tirage à 19h. 1 carton = 2€, 10€ les 7 cartons. Toujours des gros lots à emporter et une petite restauration est proposée.

### **Fin mars, début avril – Marche au familistère de Guise (02)**

Étymologiquement « lieu de réunion des familles », fondé par Jean-Baptiste André Godin pour ses ouvriers, le familistère de Guise est un haut lieu de l'histoire économique et sociale des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles. Le site est classé au titre des monuments historiques depuis le 4 juillet 1991.

### **Samedi 6 octobre – Repas dansant avec spectacle.**

Avec Monica et Jacques, un couple qui vient de Belgique pour animer votre repas. Vous pouvez réserver la date dans votre agenda. Plus de renseignements à venir.

**vous avez dit... comité ?**

**alors ... soutenez le !**

Le comité de quartier Saint-Pierre d'Amiens travaille sur l'ensemble du territoire du quartier pour votre bien-être.

Il est présent dans les coordinations que propose la ville : senior – déplacement – associative – etc...

Il participe aux réunions sur les grands projets de la métropole.

Il défend vos intérêts et vous informe par ses réunions publiques, son journal, son site internet et votre messagerie.

Il organise des manifestations, voyages et commissions pour ses adhérents.

C'est grâce à tous ces engagements, que le comité de quartier Saint-Pierre d'Amiens est reconnu pour son implication dans la démocratie locale participative. Vous pouvez venir renforcer notre Conseil d'administration.

**Le comité de quartier Saint-Pierre d'Amiens a besoin de vous !**

**adhérez en complétant le bulletin au verso !**



**le coin des seniors**

Le Comité de quartier Saint-Pierre d'Amiens travaille avec le CCAS de la ville et participe aux réunions de « la coordination associative senior » et de « la cellule de veille » pour votre bien-être.

Le numéro vert mis en place par la municipalité est le **0 800 60 50 00**. Vous le gardez précieusement et vous pouvez l'enregistrer dans votre répertoire. Toute l'année, il peut servir pour des difficultés d'isolement, de maltraitance, des problèmes de voisinage, ...). Avec « le plan grand froid », vous serez conseillé sur les principes de précautions à respecter pour passer un hiver en douceur.

Votre Comité de quartier a été sélectionné pour choisir le panier gourmand des plus de 75 ans qui vous est remis à la fin de l'année. Avec les services de la ville, nous sommes persuadés d'avoir fait le bon choix. Nous savons aussi que le choix fait ne plaira pas à tout le monde !

### **Un Comité de quartier à votre écoute :**

Nous ne sommes pas des spécialistes mais simplement des informateurs. Attention en période hivernale et de froid ! Si vous vous sentez lourd, la tête un peu dans le coton, fatigué, sans énergie, envie de dormir, vous devez penser à votre chauffage ; les émanations d'un mauvais tirage restent dans la maison. Au lieu de respirer de l'air pur, vous respirez de l'air chargé en myosite de carbone.

Chaque hiver, il arrive que par cette absorption lente de ce gaz , les personnes se couchent ou s'endorment sur un siège pour ne plus se réveiller. Un grand nombre de décès est constaté chaque année. Un contrôle de votre chauffage par un professionnel est nécessaire pour remédier à ce danger.

Vous pouvez nous contacter pour en savoir plus. Attention, pour le principe de précaution et éviter tout usurpateur ou personne malveillante, nous ne vous appelons jamais pas en premier. Vous pouvez utiliser la procédure de la page 8 dans notre journal du mois de septembre 2010.

# Bulletin d'adhésion au Comité de quartier Saint-Pierre d'Amiens

Je soutiens les actions et j'adhère à l'association « Comité de quartier Saint-Pierre d'Amiens » en réglant la cotisation de 8 euros. En retour je recevrai la carte d'adhérent et le cadeau.

Le bulletin d'adhésion est à retourner au 104 chaussée Saint-Pierre 80000 Amiens avec le règlement.

nom : \_\_\_\_\_ prénom : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

téléphone : \_\_\_\_\_ messagerie : \_\_\_\_\_

date de naissance : \_\_\_\_\_ lieu : \_\_\_\_\_ sexe : M – F

Je souhaite intégrer le Conseil d'administration

OUI

NON

une adhésion par personne majeure

signature : \_\_\_\_\_

***vous avez dit ... contact !***

de vive voix, par nos réunions publiques mensuelles qui se déroulent  
normalement le premier lundi de chaque mois au 93 rue Valentin Haüy à 20h,  
ou sur rendez-vous au 06-87-20-71-25

Comité de Quartier  
Saint Pierre 2000  
104, chaussée Saint-Pierre  
80080 Amiens

téléphone  
portable  
06-87-20-71-25

Attention, le  
03-22-43-63-52  
n'existe plus

messagerie électronique  
cq.stpierre.amiens@voila.fr

site internet  
<http://saint-pierre-2000.voila.net>



Le comité de quartier Saint-Pierre  
est affilié à  
l'Union des Comités de Quartier

<http://www.ucq-amiens.org>



Journal du « Comité de Quartier Saint-Pierre »

Association régie par la Loi sur les associations de 1901

Directeur de publication : **Didier SOYER**

journal tiré à 5 000 exemplaires, distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres accessibles des habitants du quartier Saint-Pierre d'Amiens,  
envoyé par courrier aux membres de l'association extérieurs au quartier ainsi qu'aux élus et autres comités de quartier d'Amiens.  
Distribution par les membres du conseil d'administration et tout bénévole se proposant.